

Grille tarifaire 2025

Cette grille tarifaire a été validée lors de
l'Assemblée Générale des Adhérents du 10 Janvier 2025

OFFRE SOCLE

➤ DROIT D'ENTRÉE À L'ADHÉSION	20€ HT / SALARIÉ
➤ COTISATION SALARIÉ	99€ HT
➤ NOUVEAU SALARIÉ INSCRIT (PRÉSENT 90 JOURS OU AVEC PRESTATION) ...	99€ HT
➤ ABSENCE NON EXCUSÉE 48H / RETARD + 30 MIN	60€ HT
➤ SALARIÉ INTÉRIMAIRE	99€ HT / VISITE
➤ FRAIS DE GESTION FACTURATION TRIMESTRIELLE	25€ HT
➤ FRAIS DE GESTION SUR FACTURATION ANNUELLE*	40€ HT

DIRIGEANT NON-SALARIÉ INSCRIT SUR LA LISTE DU PERSONNEL

➤ DROIT D'ENTRÉE À L'ADHÉSION	20€ HT
➤ COTISATION	99€ HT
➤ ABSENCE NON EXCUSÉE 48H / RETARD + 30 MIN	60€ HT

OFFRE SPÉCIFIQUE AUTOENTREPRENEURS, TRAVAILLEURS NON-SALARIÉS, INDÉPENDANTS

➤ DROIT D'ENTRÉE	20€ HT
➤ AFFILIATION	99€ HT
➤ ABSENCE NON EXCUSÉE 48H / RETARD + 30 MIN	60€ HT

OFFRE COMPLÉMENTAIRE

➤ ACTION EN MILIEU DE TRAVAIL HORS OFFRE SOCLE	SUR DEVIS
➤ SENSIBILISATION POUR DES PERSONNES NON COUVERTES PAR MT71 (POUR COMPLETER DES GROUPES UNIQUEMENT)	99€ HT



- FACTURATION TRIMESTRIELLE DES ABSENCES ET RETARDS
- FACTURATION TRIMESTRIELLE DES NOUVEAUX INSCRITS
- DÉLAI DE RÈGLEMENT : 30 JOURS